

*Maison de la Maintenance***DOSSIER DE CANDIDATURE
BACHELOR 3OPS : Systèmes – Réseaux et Cybersécurité****Réservé à la MFR**

Dossier n° :

Date de réception :

Suite donnée : Admis / en attente

Entreprise :

Contrat : App / Pro

DP / INT

Modulation :

Date début contrat :

Coller une
Photo
d'identité
récente**COORDONNEES DU CANDIDAT**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° INE (*Identifiant National Etudiant*) : _____N° NIR (*Numéro Inscription Répertoire*)
(Numéro de Sécurité Sociale de l'élève) _____

N° de portable : _____ e-mail : _____

Permis B : oui non en cours

AUTRES COORDONNEES

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Tél.domicile :

Tél.portable :

Tél. travail :

e-mail :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Adresse :

Tél.domicile :

Tél.domicile :

Tél.portable :

Tél.portable :

Tél. travail :

Tél. travail :

e-mail :

e-mail :

Profession du père : _____ **Profession de la mère :** _____

PARCOURS SCOLAIRE

Retracez précisément votre parcours scolaire sur les 4 dernières années¹.

¹ du plus ancien au plus récent

Année	Etablissement - Ville	Classe	Diplôme obtenu (OUI / NON) Précisez la spécialité	Alternance (OUI / NON)

¹du plus ancien au plus récent

STAGES REALISES¹
(dans le cadre scolaire)

Année Durée	Entreprise - Ville	Fonction, tâches réalisées

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES¹
(jobs d'été et/ou intérim et/ou contrats en
alternance)

Année Durée	Entreprise - Ville	Fonction, tâches réalisées

¹du plus ancien au plus récent

Les informations recueillies sont obligatoires pour votre inscription auprès de la MFR St Egreve. Elles font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à la mise en œuvre du contrat d'inscription et au respect des obligations légales auxquelles la MFR est soumise. La finalité du traitement est la gestion de l'inscription dans l'établissement, la gestion des activités scolaires et extra scolaires, le suivi de la scolarité y compris lié à des scolarisations particulières (PAI, notification MDPH), la gestion de la restauration et autres services et la gestion des examens. Elles sont destinées à la MFR de St egreve et ses partenaires dans le cadre de l'activité de formation.

En application de la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez-vous adresser au Délégué à la Protection des Données de la MFR de saint egreve : dpo.mfrisere@mfr.asso.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, via le site www.cnil.fr

En vous inscrivant vous consentez aux traitements des données.

PROJET PROFESSIONNEL

Quel est votre projet professionnel (profession envisagée...) ?

Avez-vous entrepris des démarches pour trouver des entreprises d'accueil ? si oui, lesquelles :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ☞ Quel statut souhaitez-vous avoir ?
 Demi pensionnaire Interne (dans la limite des places disponibles)
- ☞ Dans le cadre d'une prise en charge du handicap, avez-vous une² :
RQTH : PAP / PAI : PPS : GEVASCO :
- ☞ Avez-vous besoin d'aménagements spécifiques pour suivre votre formation ?
 oui lesquels : _____
 non
- ☞ Quelles sont vos activités favorites (sportives, culturelles...) ? :
-
- ☞ Comment avez-vous connu cette formation, ou quelle personne vous a éventuellement conseillé ?
-
- ☞ Pour quels autres établissements/formations avez-vous postulé ?
-
- ☞ Avez-vous une question ou un commentaire à nous soumettre ?
-

² Merci de joindre les documents correspondants au dossier, ainsi qu'une copie de la Notification de mesures d'aménagements lors de votre scolarité précédente

Signature du candidat
ou du représentant légal si mineur(e)

PIECES A JOINDRE :

- Vos bulletins de l'année scolaire en cours si vous êtes scolarisé (e) sinon copie de vos diplômes³
- Un CV à jour³
- Une lettre de motivation³
- Eléments pour la prise en charge du Handicap (RQTH, PAP / PAI, PPS, GEVASCO, Bilan(s) etc.)

³**pièces à joindre obligatoirement pour l'étude de votre dossier**



Bachelor 30ps : Systèmes, Réseaux, Cybersécurité

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Vous souhaitez maîtriser des compétences techniques en systèmes, réseaux et cybersécurité ?

Le Bachelor 30ps vous forme à administrer, sécuriser et déployer des infrastructures complexes.

Passerelles et Débouchés :

- Administrateur systèmes et réseaux :**

Administrateur réseaux SDN, Administrateur NetOps, Administrateur SysOps, Administrateur d'infrastructures et sécurité, Gestionnaire d'infrastructure et de la cybersécurité.

- Poursuite de formation :**

Master dans la spécialité.



***1 semaine CFA,
3 semaines entreprise***

Réussite à l'examen : 100%

Taux de satisfaction : 84%



Sur 1 an...

Objectifs de la formation :

Monitoring des applications et serveurs :

- Assurer le suivi en temps réel des applications et serveurs, localement ou en cloud.
- Optimiser les performances et identifier les problèmes grâce aux outils de monitoring.
- Choisir, déployer et exploiter une solution adaptée aux besoins de l'entreprise.

Automatisation des tâches d'administration :

- Écrire des scripts en Python pour faciliter l'administration sous Windows et Linux.
- Intégrer la conteneurisation avec Docker.

Création et déploiement d'infrastructures :

- Automatiser les déploiements avec Ansible
- Implémenter des solutions IAC (Infrastructure As Code) avec Terraform et OpenStack.
- Gérer la virtualisation réseau et l'Open SDN (Software Defined Network).

Sécurisation des infrastructures :

- Intégrer la sécurité dans l'administration des infrastructures et l'automatisation des processus.
- Anticiper les menaces et réduire les risques en limitant les interventions manuelles.
- Élaborer une politique de sécurité conforme aux normes ISO 27001.



Prérequis :

- Titulaire d'un BAC + 2 (BTS, DUT) informatique.
- 2ème année d'études validée (Bachelor, Licence..)



Modalités d'inscription

- Candidature Parcoursup ou hors Parcoursup
- Sur dossier / entretien et contrat avec entreprise signé.

Infos ++

- Contact : mfr.st-egreve@mfr.asso.fr
- Label H+ 
- Coût pris en charge par l'Opco dont relève l'employeur.
- Adhésion à l'association 100 € par an.

Maison de la Maintenance

NOTRE STRUCTURE

Association Loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration composé de parents et de professionnels, nous sommes rattachés au réseau des MFR (Maisons Familiales Rurales) qui compte 13 établissements en Isère, 75 en Auvergne Rhône-Alpes, près de 450 en France et plus de 1000 dans le monde.

NOTRE SPECIALITE

Le développement exponentiel des technologies de toutes sortes nécessite de mettre en place des maintenances de qualité assurées par des professionnels de mieux en mieux formés. C'est pourquoi nous oeuvrons dans les domaines de la maintenance industrielle, de l'énergétique et de l'informatique.

NOTRE FINALITE

- L'accompagnement des jeunes dans leur démarche de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.
- La réponse à des besoins spécifiques des entreprises du tissu économique local.

NOTRE METHODE : LA PEDAGOGIE DE L'ALTERNANCE

Notre appartenance au réseau des MFR confère à la Maison de la Maintenance un capital expérience de plus de 80 ans de pratique de l'alternance.

Pour la MFR, l'alternance est un outil de développement de compétences basé sur un partenariat entre l'entreprise, le jeune et le centre de formation. Elle permet :

- Au jeune : de cumuler expérience professionnelle et formation qualifiante, le conduisant à développer les compétences requises pour exercer son métier,
- À l'entreprise : de disposer de compétences adaptées à ses besoins spécifiques.

NOS FORMATIONS

Nous proposons trois filières de formation qui conduisent à des diplômes délivrés par le ministère de l'Education Nationale et à un titre professionnel relevant du Ministère du travail.

Une fiche détaillée de chaque formation est à votre disposition.

Maintenance Industrielle	Informatique	Energétique
	Bac Pro CIEL => Cybersécurité, Informatique & réseau, Electronique, option informatique et réseaux	Bac Professionnel Maintenance et Efficacité Energétique
BTS MSP => Maintenance des Systèmes Production, option systèmes de production	BTS SIO => Services Informatiques aux Organisations, option Solution d'infrastructure, systèmes et réseaux	BTS MSEF => Maintenance des Systèmes, option systèmes énergétiques et fluidiques
	BTS CIEL => Cybersécurité, Informatique & réseau, Electronique, option informatique et réseaux (Nouveau)	
	Titre Professionnel Administrateur NETOPS et Bachelor 3OPS : Systèmes, Réseaux, Cybersécurité	

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Elle dure de 1 à 3 ans selon le parcours (nous consulter). La 1^{re} semaine de formation est consacrée à des activités d'intégration (pour les 1^{re} années uniquement) favorisant la cohésion de groupe, d'appropriation du territoire, ainsi qu'un positionnement dans chaque matière afin de déterminer le niveau à l'entrée en formation et démarrer les activités d'homogénéisation de groupe. La formation se déroule en alternance, à un rythme moyen de 2 semaines en entreprise et 2 semaines à la MFR (3 semaines/1 semaine pour le Bac+3).

STATUT

Selon la formation préparée et votre situation personnelle, vous possédez soit le statut d'apprenti, soit celui de salarié en contrat de professionnalisation. Dans tous les cas, vous bénéficiez d'un contrat de travail rémunéré et vous n'avez pas de coût de formation à votre charge. Vous recevrez la carte nationale « d'étudiant des métiers » ainsi que le PASS' Région (réservé aux apprentis).

LES PLUS DE NOTRE CENTRE DE FORMATION

- Située au cœur du parc de Vence, la MFR bénéficie de locaux neufs.
- Etablissement à taille humaine : nous accueillons au plus 150 jeunes.
- Restauration sur place : pas d'externat mais choix entre 2 statuts (interne ou demi-pensionnaire).
- Hébergement : 18 places.
- Vie résidentielle : des moments de convivialité et de vivre ensemble



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :

ACTIONS DE FORMATION
ACTION DE FORMATION PAR
APPRENTISSAGE



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

est un contrat de travail à durée déterminée de type particulier qui prévoit, sur le temps de travail, une formation à un métier.

OBJECTIF

Permettre au jeune d'acquérir une expérience professionnelle et une qualification sanctionnée par un titre ou un diplôme officiel, tout en bénéficiant du statut de salarié.

DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est fonction de la durée de la formation ; elle varie de 6 mois à 3 ans et doit être équivalente à la durée de la formation préparée.

DUREE DE LA FORMATION

Elle est en moyenne de 20 semaines par an, ce qui permet à l'apprenti de bénéficier de conditions favorables pour réussir sa formation pratique, technique et générale en alternant des périodes en entreprise et en centre de formation d'apprentis.

PUBLIC CONCERNE

Jeunes de 16 à 29 ans pour le cas général ; Dérogation possible à partir de 15 ans pour les jeunes qui sortent de 3^e et qui ont accompli la totalité du cycle collège. Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés, les sportifs de haut niveau et les porteurs d'un projet de création/reprise d'entreprise.

ENTREPRISES CONCERNEES

Toute entreprise du secteur privé, ainsi que les employeurs du secteur public et du milieu associatif.

OBLIGATIONS POUR L'APPRENTI

- Participer aux travaux de l'entreprise correspondant à la qualification préparée ;
- Remplir les conditions de travail précisées dans la convention collective correspondante ;
- Suivre la formation pratique dans l'entreprise ;
- Etre assidu en formation en centre d'apprentis ;
- Respecter les clauses du contrat ;
- S'inscrire aux épreuves du diplôme préparé.

OBLIGATIONS POUR L'EMPLOYEUR

- Faire en sorte que l'apprenti acquière dans l'entreprise les compétences correspondant à la qualification recherchée ou au diplôme préparé ;
- Désigner un maître d'apprentissage, remplissant les conditions pour exercer cette fonction (titulaire lui-même du diplôme ou d'un titre correspondant à la formation préparée avec 2 ans d'ancienneté professionnelle dans le secteur) ;
- Prendre part aux activités destinées à coordonner la formation entre le centre de

formation et l'entreprise ;

- Respecter la législation du travail et verser le salaire correspondant.

REMUNERATION DU JEUNE (*)

(*) Document non contractuel : les chiffres indiqués ici sont le minimum légal. La convention collective dont relève l'entreprise peut prévoir des conditions plus favorables pour l'apprenti (ex : BTP, Métallurgie, etc.).

ANCIENNETE DANS LE CONTRAT	AGE			
	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 – 25 ans	+ de 26 ans
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^{ème} année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3 ^{ème} année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

SMIC : Valeur horaire brut de 12,02 € au 01/01/2026 pour le cas général, soit 1 823,03 € bruts

FINANCEMENT – AIDES

Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont relève l'entreprise.

Les conditions d'accès à l'aide à l'embauche d'un apprenti changent pour les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'aide unique d'un montant de 5 000 € maximum s'applique pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette aide concerne uniquement les entreprises de moins de 250 salariés pour le recrutement d'un apprenti préparant un titre ou diplôme jusqu'au **niveau baccalauréat** (bac +2 dans les Outre-mer). Elle est versée pour la 1^{re} année d'exécution du contrat seulement.

Le montant de l'aide est maintenu à 6 000 € pour l'embauche d'apprentis en situation de handicap et reste cumulable avec les [aides spécifiques](#) qui leur sont destinées.

Tarifs annuels

Hébergement – Restauration

2026-2027 (**)

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

1-Pension complète

	Bac Pro		BTS	
	Double	Simple	Double	Simple
1 ^{ère} année	1 656 €	1 872 €	1 840 €	2 080 €
2 ^{ème} année	1 932 €	2 184 €	1 932 €	2 184 €
3 ^{ème} année	1 840 €	2 080 €		

2 – Demi-Pension

	Mineurs	Majeurs(*)
Bac Pro 1	625 €	500 €
Bac Pro 2	728 €	583 €
Bac Pro 3	694 €	555 €
BTS 1	729 €	583 €
BTS 2	694 €	555 €
NETOPS		365 €

(*) Pour les apprentis / stagiaires majeurs demi-pensionnaires, le coût de la demi- pension est calculé sur 4 jours de présence par semaine. Le 5^{ème} repas peut être pris à l'extérieur de la MFR selon les modalités définies dans la convention restauration.

() Ce tarif de facturation tient compte de la participation des OPCO.**

Document non contractuel



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Maison de la maintenance
MFR de Saint Egrève
2 bis av. Général de Gaulle – BP 333
38523 Saint Egrève cedex
mfr.st-egreve@mfr.asso.fr
Tél : 04 38 02 39 50



Aide au
permis de
conduire de
500 €



PASS REGION



PASS
CULTURE



Carte
étudiant des
métiers



Carte de
Réduction
TER illico



Fonds de
Solidarité de la
MFR St Egrève



Bourse
d'équipement
professionnelle



ACTION
LOGEMENT

Aides aux apprentis 2026

- Avoir 18 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)
- Etre engagé(e) dans une préparation d'aide au permis de conduire
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide auparavant

Demande à faire auprès du secrétariat

- Avantages culturels, sportifs, engagements
Auprès de différents partenaires...

Demande à faire en ligne : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Validation par le CFA

- Avantages culturels dans la limite du crédit à disposition
- Avoir entre 15 et 18 ans

Demande à faire en ligne : <https://pass.culture.fr>

- Accès aux restaurants universitaires, tarifs réduits dans les transports, les activités sportives, culturelles et loisirs
- Aide au logement Loca-Pass

Délivrée par le CFA

- 50 % sur tous les trajets SNCF
- Avoir – de 26 ans
- Etre apprenti(e) (*contrat d'apprentissage en cours d'exécution*)

Demande à faire en ligne : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/tarifs-cartes/cartes-reduction/illico-liberte-jeunes>

- Aide exceptionnelle et non renouvelable, **sous conditions**.

Attribuée par une commission composée de salariés et d'administrateurs de la MFR / Demande à faire auprès du secrétariat

- Aide pour l'achat de fournitures, d'équipements ou vêtements professionnels liés à la formation, versée par les OPCO pour un contrat.
- Etre apprenti(e) en 1ere année

Achat effectué par le CFA et mise à disposition aux apprenti(e)s

- <https://www.actionlogement.fr> – 0970 800 800
- Apprenti / Alternant de moins de 30 ans
- Dossier à déposer 3 mois avant ou dans les 6 mois de la signature du contrat